



[ Bernin ]

# La genèse du projet de préservation et de restauration des corridors écologiques de la vallée du Grésivaudan : multithématique et fédérant une dynamique d'acteurs

En partenariat avec et pour :



N° Note :

Auteur : Murielle Pezet-Kuhn



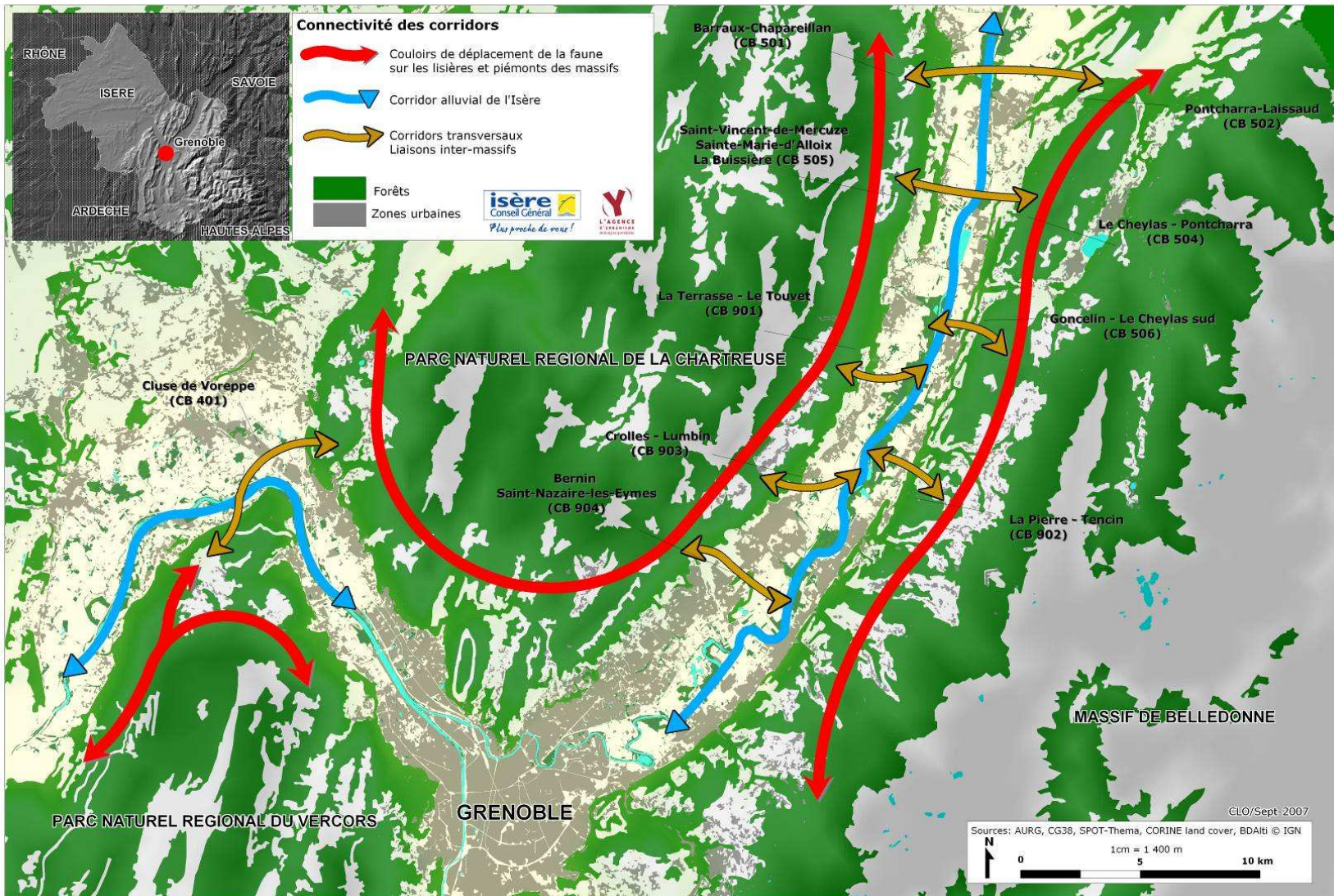
# Déroulement de l'intervention

1. Contexte du projet à l'échelle de la vallée
2. Méthode utilisée
3. Résultats du diagnostic
4. Projet européen
5. Quels enseignements ?



# Préalable / Situation

Schéma de principe - Principaux flux de déplacement de la faune terrestre dans le Grésivaudan





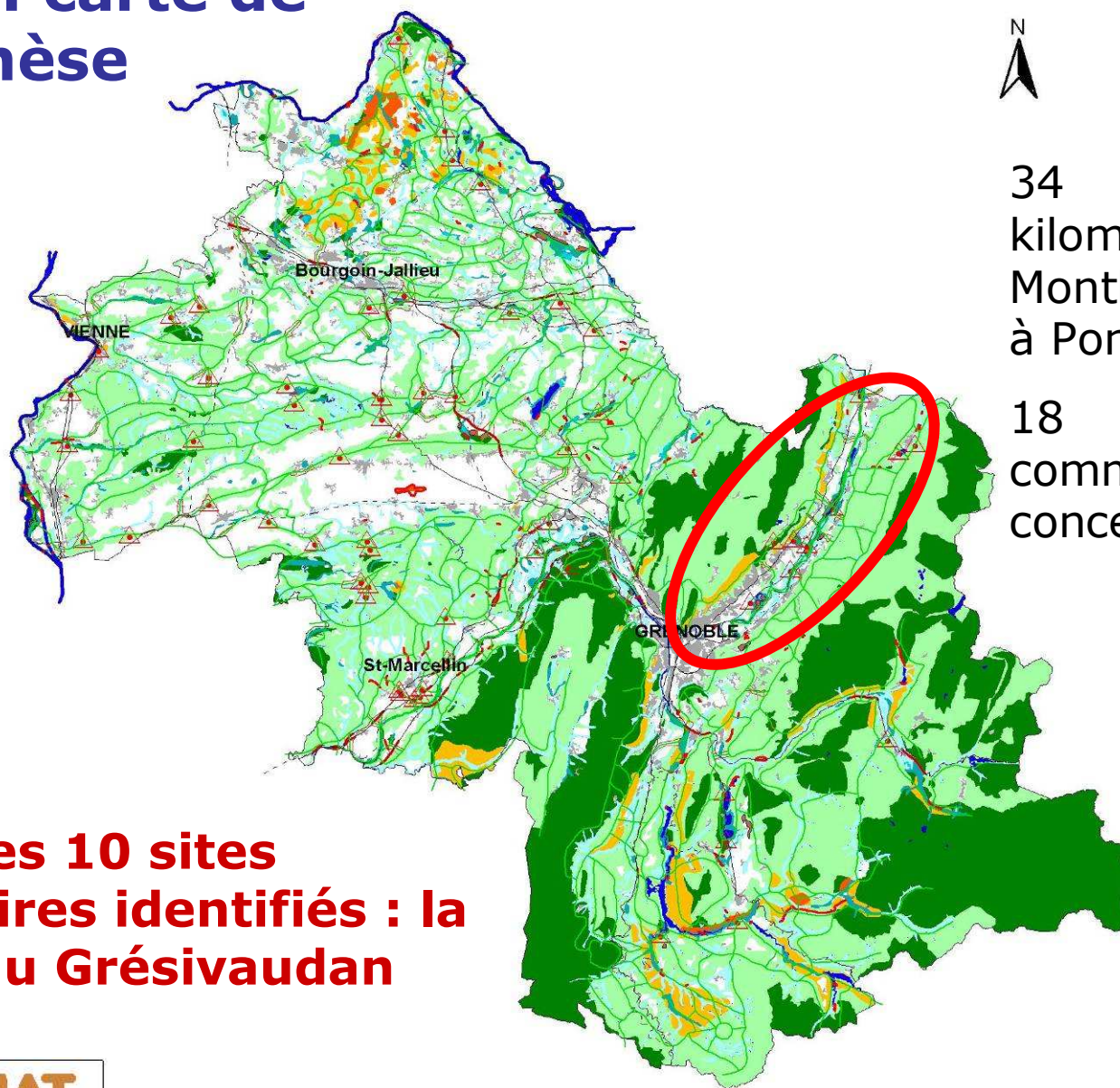
# Un contexte favorable

- Débat abordé dans le cadre de la révision du SD de la RUG approuvé en 2000
  - Etude préalable sur les **continuités écologiques** autour de la notion d'infrastructure naturelle
  - **Espaces remarquables préservés**
  - **Trame hydrographique du réseau écologique** valorisée à travers l'inscription de « corridors écologiques et inondables » assortis de prescriptions
  - **Coupures vertes** identifiées, mais pour des visées paysagères



- Réseau écologique départemental de l'Isère établi par le CG38 en 2001 (REDI)

# REDI: carte de synthèse



34  
kilomètres de  
Montbonnot  
à Poncharra

18  
communes  
concernées

**Parmi les 10 sites  
prioritaires identifiés : la  
vallée du Grésivaudan**

1 - Contexte



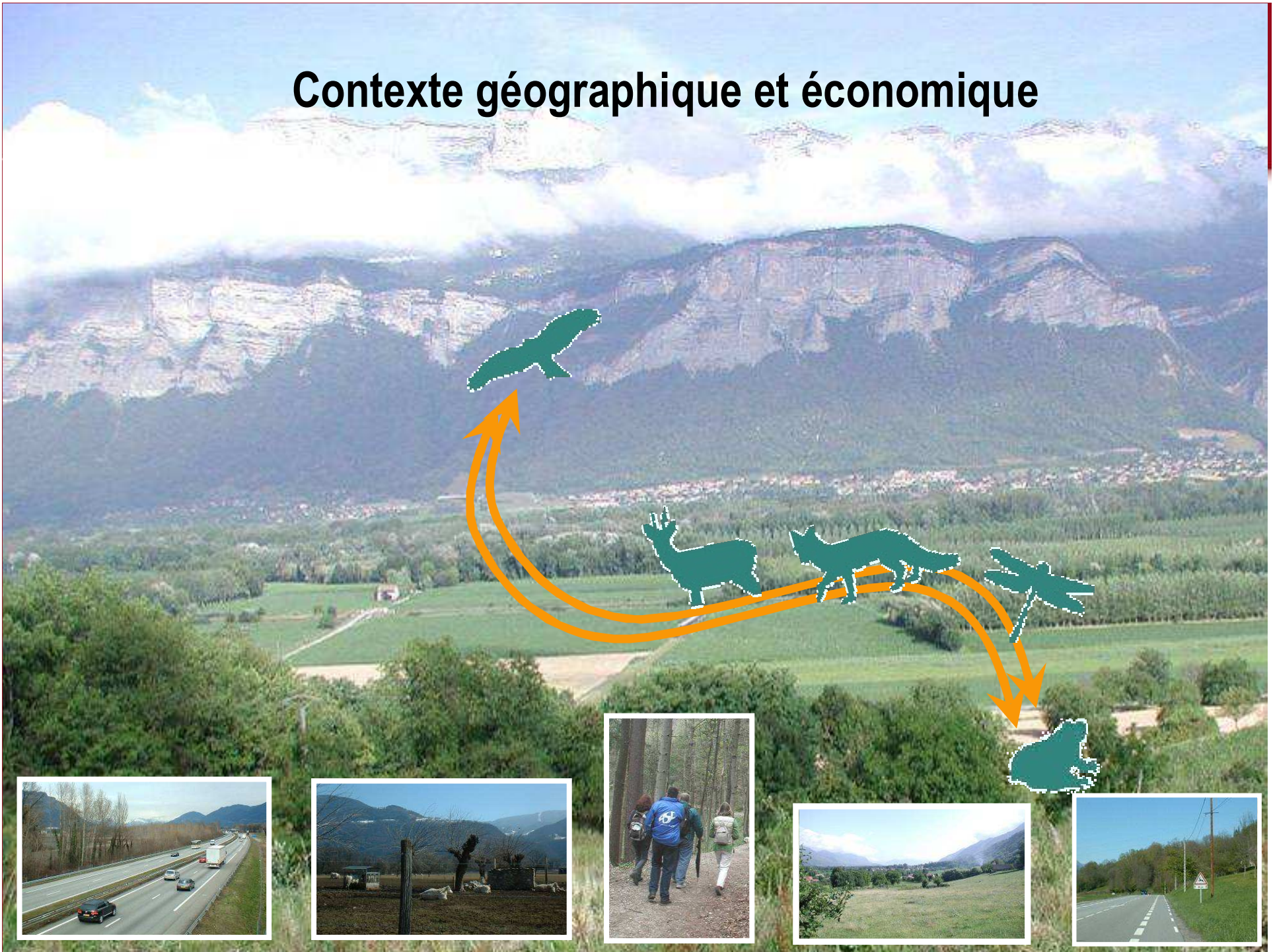
Projet européen de  
les corridors biologiques



10 0 10 20 Km



# Contexte géographique et économique



# Contexte géographique et économique

## 1 - Contexte

- Une **vallée étroite** avec une forte topographie et la vie sauvage qui se juxtapose directement avec la vie urbaine
- Un fond de vallée occupé par l'Isère, sa forêt alluviale et l'agriculture
- Une urbanisation qui s'étend en chapelet de villes et villages de part et d'autre de la plaine :  
Historiquement implantés sur les cônes de déjection des vallons descendus de Chartreuse et de Belledonne, les bourgs se développent aujourd'hui vers la plaine, les coteaux et le long des axes d'infrastructures.
- Une **croissance démographique soutenue et un fort développement de l'activité économique**

**Les répercussions** de la forte croissance et de la faible distance entre les bourgs :

- **La diminution des espaces interstitiels**
- **Une vallée à dominante urbaine**





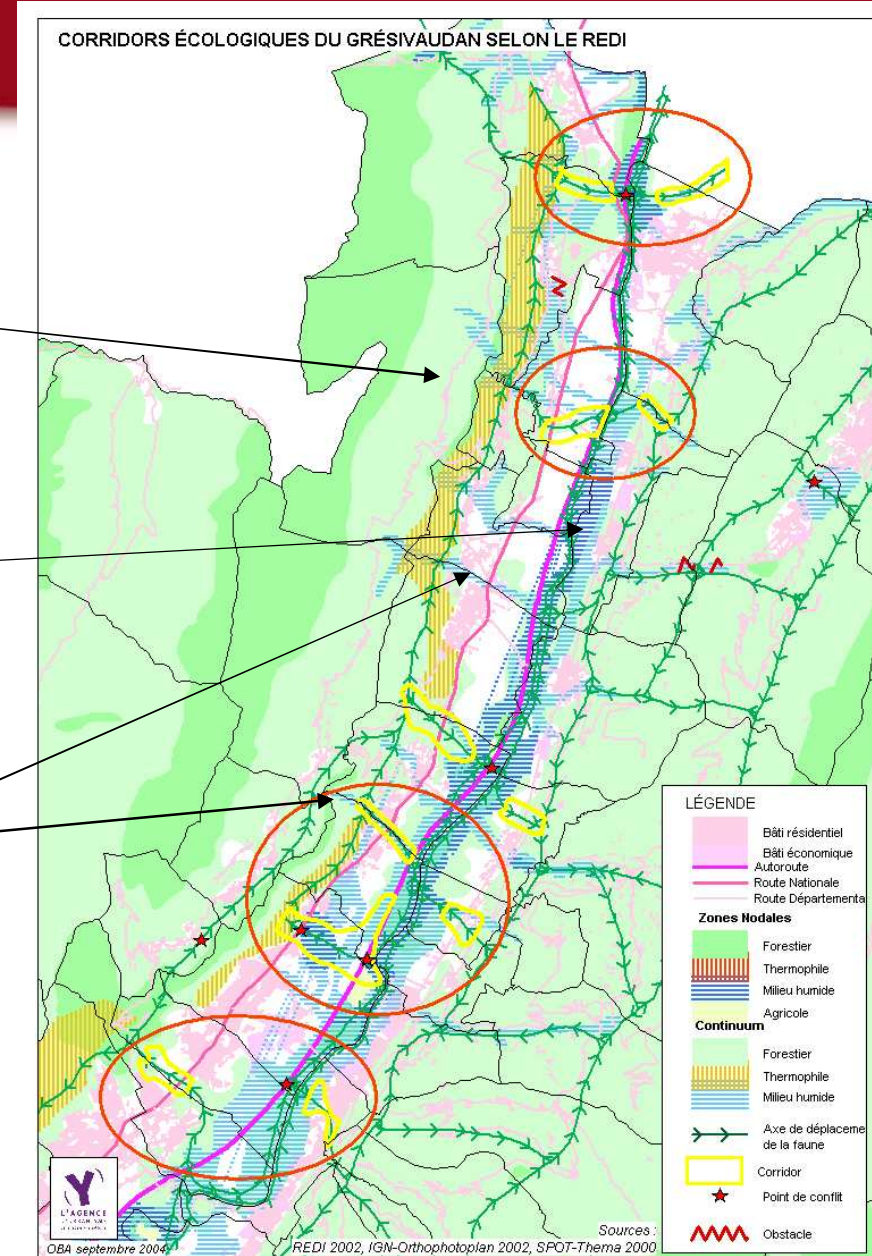
## Données issues du REDI à l'échelle du Grésivaudan

Les lisières et piémonts des massifs = grands couloirs de déplacement pour la faune

La zone de naturalité autour de l'Isère = corridor longitudinal et couloir de migration reconnu d'importance européenne

Un réseau hydrologique secondaire mal connecté à l'Isère

Mais des risques de fragmentation, de simplification des milieux sous la pression humaine et la baisse de la nappe





# L'organisation et la construction progressive de la démarche

9

## 1. Réalisation d'un diagnostic, expertisé par ECONAT

- A partir d'un travail de **recherche bibliographique**, de **rencontres avec les personnes ressources locales et départementales** et de **relevés de terrain**
- Définition des corridors à réhabiliter (cartographiés) et des types de mesures à prendre

## 2. Importante place donnée à la concertation avec les acteurs locaux

- **2 comités de pilotage** larges (CP) : moyen et haut Grésivaudan avec 5 réunions chacun **pour le suivi et la validation des avancées**
- 2 élus maires/ conseillers généraux président ces CP
- **Des groupes de travail thématiques** : cours d'eau, agriculture, intégration dans les PLU, articulation avec le projet Isère amont...
- Une coordination du CG38 assisté par l'AURG

2 - Méthode



**Travail primordial pour rendre ces acteurs porteurs**



## En CP : s'accorder sur les principes de départ

Face au contexte, **la protection de certains sites naturels ne suffit plus** : la mise en réseaux des sites par l'intermédiaire de corridors = enjeu pour :

- **Avoir une vision prospective d'aménagement du territoire préservant la biodiversité**
  - **Éviter des atteintes irréversibles** générées par l'urbanisation et le développement des infrastructures: destruction d'habitats, isolement de sites naturels
  - **Rechercher le renforcement de la fonctionnalité écologique des coupures vertes entre espaces urbains**
- **Assurer une meilleure sécurité routière**
- **Avoir une appréhension globale des enjeux environnementaux**, y compris liés à la qualité de l'eau et des sols



## En CP : s'accorder sur la définition du corridor

- = **milieu naturel continu libre d'obstacles**  
canalisant la circulation de la faune entre deux milieux favorable à celle-ci
- = Souvent **le point faible du réseau écologique, mais également son passage obligé**

Sa fonctionnalité dépend :

- de la configuration des lieux :
  - largeur
  - structure végétale servant de repère visuel, de refuge et de ressource alimentaire : haies, lisière forestière, ripisylve...
  - calme
- des capacités locomotrices des espèces

## Proposition d'une méthode pragmatique

**Sur la base des corridors identifiés par le REDI et après avoir pris en compte les documents de planification :**

- 1. Compréhension des principes du réseau :** savoir à quel type de déplacements et à quelle faune on s'intéresse
- 2. Analyse du niveau de fragmentation des milieux:** obstacles physiques, mais aussi zones inhospitalières
- 3. Inventaire de l'ensemble des moyens de connexions potentiels**

**Proposition d'identification de faisceaux larges d'espaces favorables à la faune : les zones d'influence des corridors**



## Pour chaque obstacle, expertise sommaire :

1. Du type d'ouvrage
2. De la végétalisation des abords
3. De l'utilisation par la faune
4. De la tranquillité
5. De l'accessibilité
6. Du potentiel d'utilisation (différentes espèces concernées)
7. De l'intérêt par rapport au corridor



**Pour connaître l'opportunité ou pas d'aménager et la faune concernée**

## De nombreux acteurs rencontrés/ impliqués

1. AD
2. AS
3. ADAYG
4. AREA
5. Avenir
6. Chambre d'agriculture
7. CORA
8. FRAPNA
9. Fédé de chasse
10. Fédé de pêche
11. RFF
12. SYMBHI
13. Granulats Rhône-Alpes

### Conseil général de l'Isère

1. Service environnement
  2. Direction des routes
  3. Direction de l'agriculture
- Ministère de l'équipement
  - Ministère de l'environnement
  - Région Rhône-Alpes
  - Agence de l'eau
  - Services déconcentrés départementaux de l'Etat : DDE, DDAF
  - Service régional de l'Etat : DRAF
  - Conseil général de la Savoie
  - Métropole Savoie



## Exemples d'acteurs rencontrés / impliqués localement pour le moyen-Grésivaudan

- A.C.C.A:**
1. Roland Monti : *Crolles*
  2. Robert Moriconi : *Bernin*
  3. Jean-Louis Dufresne : *La Terrasse*
  4. Guillaume et Guy Japavaire : *Saint-Nazaire-les-Eymes*
  5. Jean Court : *Le Touvet*
  6. René Francese : *Villard-Bonnot*
  7. Bruno Glarey : *Goncelin*
  8. Pierre Guillerme : *Lumbin*
  9. Thierry Muffato : *La Pierre*
  10. Michel Bouchet-Moulin : *Tencin*

### **COSI**

#### **Communes :**

- |                   |             |
|-------------------|-------------|
| 1. La Terrasse    | 8. Goncelin |
| 2. Le Touvet      | 9. Tencin   |
| 3. Villard-Bonnot | 10....      |
| 4. La Pierre      |             |
| 5. Saint-Nazaire  |             |
| 6. Crolles        |             |
| 7. Bernin         |             |

#### **Naturalistes :**

1. Patrick Deschamps : adhérent CORA, *Sainte Marie d'Alloix*
2. Jean-Pierre Challabert : adhérent CORA, *Le Cheylas*
3. Claude Mauroy : Grésivaudan Nature, *Crolles*
4. Françoise Bousson : *Vivre à Chapareillan*

# Un réseau de corridors écologiques

- **Un réseau de corridors écologiques** sur toute la vallée qui se complètent et qui assurent les connexions massifs - Isère
- Il prend place essentiellement sur **les coupures vertes ou zones agricoles** et naturelles subsistant entre les zones urbanisées, dont la vocation est majoritairement agricole
- **Urgence de la situation** car risque de conurbation et pression faunistique forte

## 3 - Résultats



## La biodiversité comme argument complémentaire



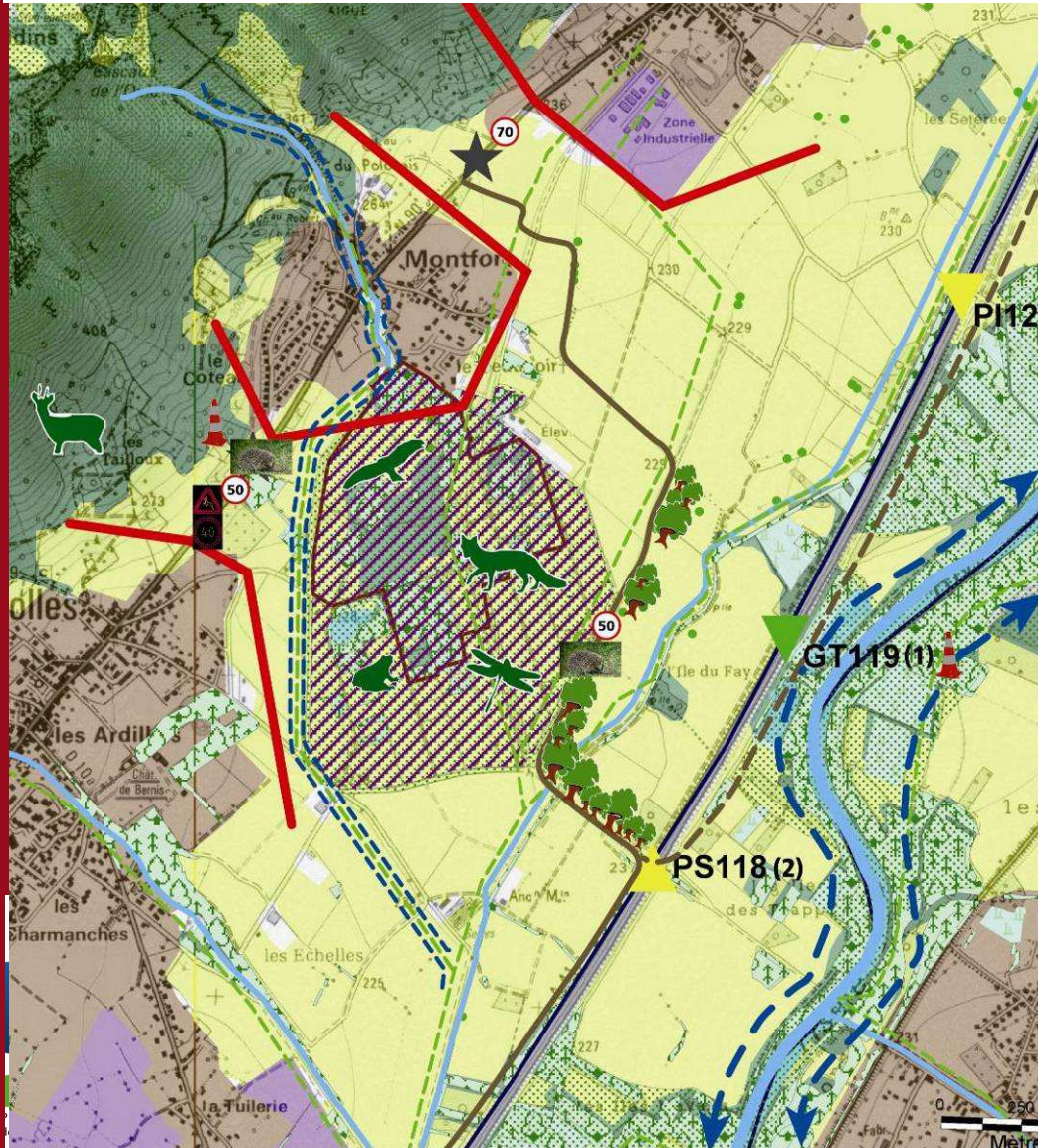
Au-delà des enjeux de biodiversité, la préservation d'espaces non urbanisables, qu'ils soient agricoles, forestiers ou naturels, présente des enjeux en terme de:

1. Maintien de l'activité agricole
2. Qualité paysagère et conservation d'une identité fondatrice du sentiment d'appartenance à un territoire
3. Fonction sociale voire sociétale de ces espaces : zones récréatives de ballades, pratique du VTT, jogging...
4. Contribution à la prévention des risques naturels



## Exemple de résultat

Crolles - Lumbin : préservation de la fonctionnalité des espaces protégés et importance régionale de secteur



### Types d'aménagements préconisés :

- **Préservation au sein des PLU** : limites intangibles dans les PLU et prescriptions assurant leur fonctionnalité
- **Gestion de l'espace** : maintien et renforcement des haies sur la plaine ; adéquation avec le site des gens du voyage
- **Sur les infrastructures** :
  - Détecteurs de faune et modération de la vitesse sur la RD1090 X 2
  - Aménagement du passage à petite faune sous la RD1090 à hauteur de la croix
  - Modération de la vitesse sur les chemins de plaine puis réglementation de l'accès du PS 118, après réalisation de la déviation
  - Passage à petite faune et signalétique/modération vitesse sur la future déviation
- **Aménagements des ouvrages** :
  - GT 119 : regroupement des tuyaux, végétation aux abords
  - PS 118 : après déviation, passage pour la faune, structures guide et végétalisation
  - PI120 : banquettes enherbées, végétalisation des abords, réglementation accès




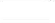


# Du diagnostic au projet

- Les résultats du diagnostic montrent que les actions à mener touchent de multiples partenaires
- Malgré la concertation et la mobilisation relativement forte des acteurs, il semblait difficile que le CG38 entraîne tout le monde dans un projet multi-partenaires.
- L'idée du projet européen s'est imposé car il permettait de :
  - **Fédérer des acteurs intervenant sur un même territoire mais étant de « mondes » différents (publics, privés, associatifs) et ayant des intérêts divergents**
  - **Faire émerger des maîtres d'ouvrages**
  - **Solliciter et convaincre les financeurs**
  - **Au-delà d'un état des lieux commun : de partager des objectifs communs**
  - **« S'imposer » des délais**

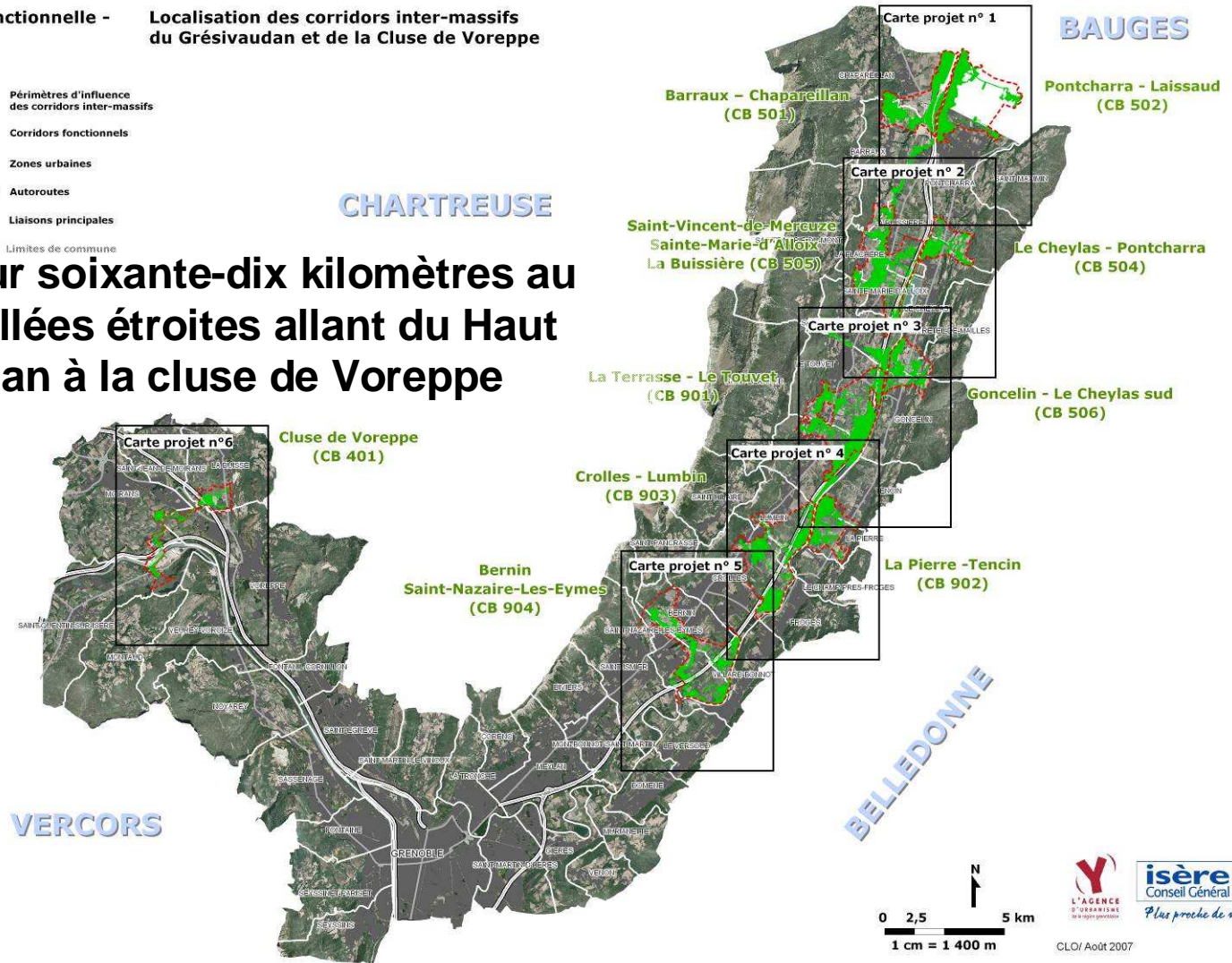


# Le projet « Couloirs de vie »

Carte fonctionnelle - Localisation des corridors inter-massifs du Grésivaudan et de la Cluse de Voreppe

-  Périmètres d'influence des corridors inter-massifs
-  Corridors fonctionnels
-  Zones urbaines
-  Autoroutes
-  Liaisons principales
-  Limites de commune

S'étend sur soixante-dix kilomètres au sein de vallées étroites allant du Haut Grésivaudan à la cluse de Voreppe



4 – Projet européen





# Un projet axé sur la gouvernance et la concertation depuis le début

**Son ambition : fédérer les acteurs potentiellement intéressés** autour de l'objectif de restauration et de préservation d'un patrimoine naturel commun

La concertation a amené les acteurs à s'engager par l'intermédiaire de signatures de convention avec le Conseil général ou de lettres de soutien :

- gestionnaires d'infrastructures (AREA, Direction des routes du Conseil général),
- gestionnaires de cours d'eau (SYMBHI, AD et deux AS),
- gestionnaires d'espaces naturels (Avenir et LPO)
- agriculture (Direction agriculture du Conseil général, Chambre d'agriculture, ADAYG, agriculteurs),
- collectivités locales (communes et structures intercommunales)
- usagers de la chasse et de la pêche (Fédérations départementales et ACCA),
- services de l'Etat...

## Des possibilités d'actions si engagement de la commune auprès du CG38 par convention

**Pour les communes, des réunions ont été organisées par corridor printemps 2007 + des rencontres**

- **Intégrer le ou les corridors décrits dans ses documents d'urbanisme**
- Informer sa population
- **S'inscrire dans la démarche de communication du Conseil général pour la valorisation de ces corridors**
- Inciter les propriétaires et les gestionnaires (agriculteurs,...) à gérer les parcelles situés sur le corridor suivant le CDC
- Prendre un arrêté de circulation limitant la vitesse sur la voirie communale au lieu dit....
- Prendre les mesures permettant de limiter la progression des espèces invasives (ambrosie, renouée,...)
- Appliquer sur ses propres parcelles (bords de route, forêts communales, espaces verts, cours d'eau...) les recommandations du cahier des charges (CDC) annexé à la convention
- Déterminer, en liaison avec le Département, les zones sur lesquelles il pourrait être utile d'instituer une zone de préemption « espace naturel sensible »
- ...



 préserver la biodiversité du Grésivaudan et de l'arc alpin; pour un aménagement durable du territoire

**Ce projet** s'articule autour de trois objectifs déclinés en treize mesures, subdivisées elles-même en une cinquantaine d'actions :

- L'objectif 1 « **Coordonner, valoriser et évaluer le projet** » : coordination, mise en valeur de son caractère expérimental, évaluation précise et complète (afin qu'il puisse être transposable sur d'autres territoires).
- L'objectif 2 « **Résorption des points de conflits** » : travaux de résorption et études préalables nécessaires à ces travaux sur l'A.41, l'A.48 et les routes départementales.
- L'objectif 3 « **Gérer l'espace corridor biologique** » : pérenniser l'impact de ce projet en prenant en compte les différents types d'espaces visés et leurs usages.



## Cartographie des structures végétales guides et création d'une typologie :

- zones sources de biodiversité
- zones refuges pour la faune
- structures végétales de liaisons fonctionnelles,
- structures végétales à renforcer afin de les rendre fonctionnelles pour le passage de la faune.

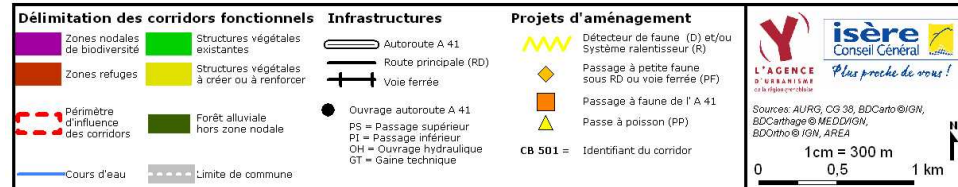
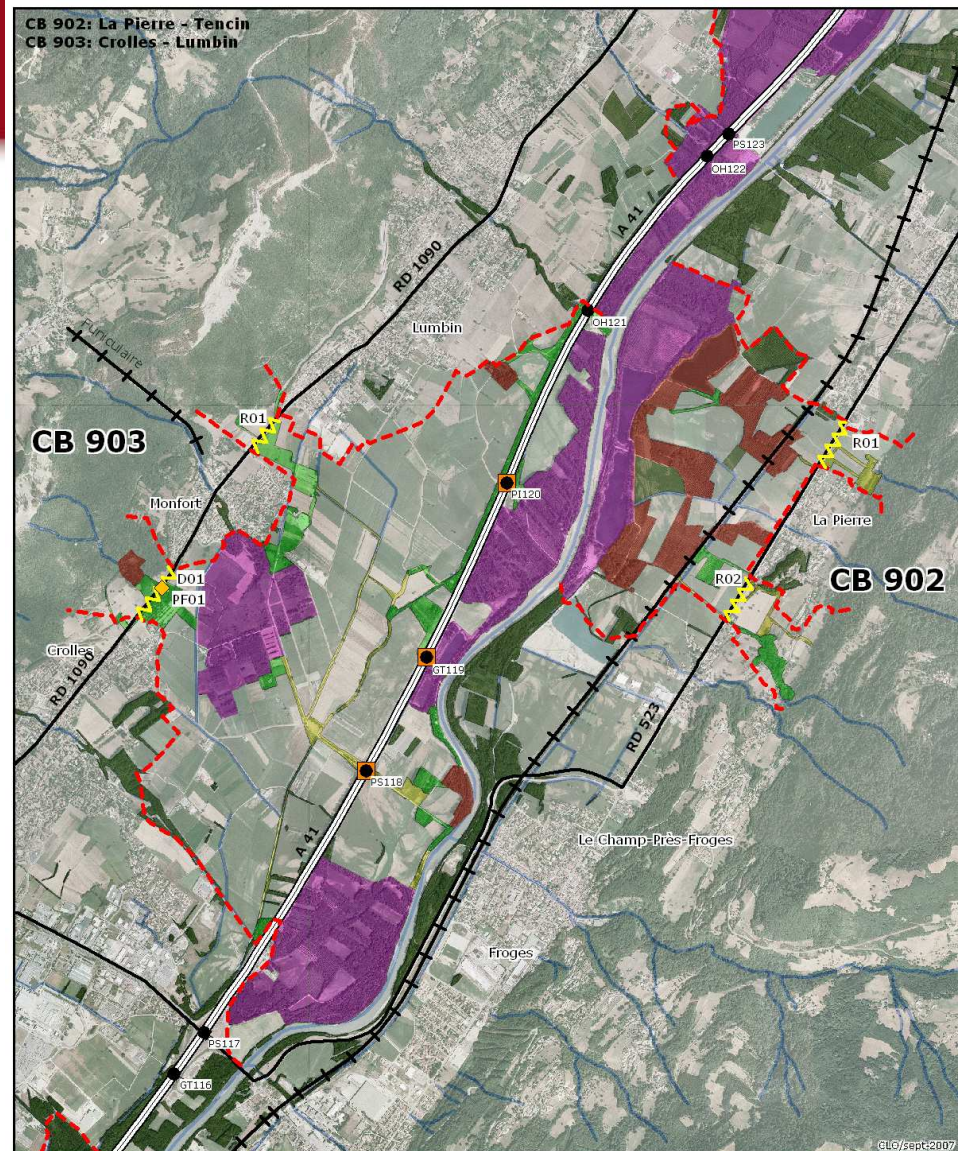
Actuellement :

- renforcement de la connaissance par cartographie des habitats
- **concertation prévue à partir de ces cartes**

**Ce travail doit être approprié à l'échelle communale et traduit**



Carte projet n° 4 – Délimitation des corridors biologiques du Grésivaudan (CB 902 et CB 903)



L'AGENCE isère Conseil Général
   
 Plus proche de vous!
   
 Sources: AURG, CG 38, BDCarto@IGN, BDCarthe@MEDDIIGN, BDOrtho@IGN, AREA
   
 1cm = 300 m
   
 0 0,5 1 km

# Quelques enseignements tirés de cette expérience ?

## Laisser du temps au temps

- Importance d'arrêter les finalités et contours de la démarche pour bien cibler les acteurs à mobiliser et les attendus de cette mobilisation.
- S'appuyer sur des « leaders » et notamment des élus politiques.
- Dès le début, privilégier la diffusion large de l'information auprès de l'ensemble des acteurs à sensibiliser, appelés à participer et susceptibles de s'impliquer.
- Organiser différents niveaux de participation:
  - Créer un lieu d'implication large de l'ensemble des acteurs se réunissant selon un rythme donné.
  - Afin de bien sensibiliser et d'inciter l'implication des acteurs, privilégier, dans un 2<sup>ème</sup> temps, les rencontres individuelles au-delà des réunions, même en petit groupe ou thématiques.
  - Après le temps des rencontres individuelles, créer des groupes thématiques s'appliquant à répondre à une problématique précise.
- Lors des réunions, être clair sur le rôle de chacun, être dans un position d'écoute, donner des perspectives, se baser sur des supports cartographiques, des photos...
- Proposer des visites de terrain en compagnie d'acteurs, voire d'acteurs diversifiés pour privilégier l'échange de connaissances, d'expertise, de questionnements...







Merci de votre  
attention